



Département de l'Aude

COMMUNE DE SAINT SERNIN

Séance du 03 octobre 2019

Membres en exercice :
7

Date de la convocation: 24/09/2019

L'an deux mille dix-neuf et le trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Guy TOURNIER

Présents : 5

Présents : Guy TOURNIER, Lydie PAGNAC, Jean-Marie GLEIZES, Gislain GUILHEMAT, François LASSALE

Votants: 5

Pour: 5

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Clémence FAYARD

Abstentions: 0

Absents: David RIEUX

Secrétaire de séance: Lydie PAGNAC

Objet: Motion de soutien pour le maintien des trésoreries de proximité. - DE_2019_014

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du département de l'Aude,

VU la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (MFS) ex MSAP)

VU le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

VU le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

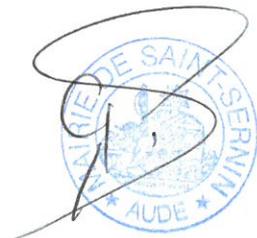
Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE DE :

- 1) S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- 2) S'OPPOSER au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,
- 3) EXIGER le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Guy TOURNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08 / 10 / 2019

